

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2024

Marié(e)s M Célibataire C
 Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
 Pacsé(e)s O

Date des changements en 2024

- Mariage X | | | | 2 | 0 | 2 | 4 | Pacs X | | | | 2 | 0 | 2 | 4 |
 N° fiscal de votre conjoint
 Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2024 B
 - Divorce/séparation/rupture de Pacs Y | | | | 2 | 0 | 2 | 4 |
 - Décès: déclarant 1 Z | | | | 2 | 0 | 2 | 4 |
 déclarant 2 Z | | | | 2 | 0 | 2 | 4 |

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire**1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)**

Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2024 (ou au 31 décembre 2024) en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2024) et vous avez un enfant :

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
- ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2024, remplissait ces conditions P F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :

- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1951) et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1951) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant ;
- ou votre conjoint décédé en 2024 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W

- Vous êtes mariés ou liés par un Pacs : l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1951), remplit ces conditions S

- Vous avez une pension de veuve de guerre G

D I RATTACHEMENT EN 2024 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2003 au 31.12.2005 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1999 au 31.12.2005

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Monsieur Madame

Nom, prénom
 Date et lieu de naissance ...

Indiquez l'adresse de votre enfant si elle est différente de la vôtre pour ne pas être imposé à la taxe d'habitation

N° / Rue

CP / Commune

Monsieur Madame

Nom, prénom
 Date et lieu de naissance ...

N° / Rue

CP / Commune

INFORMATIONS**COORDONNÉES BANCAIRES**

Joignez obligatoirement un relevé d'identité bancaire.

Vos coordonnées bancaires seront utilisées pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFiP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFiP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Traitements et salaires	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux. Journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Heures supplémentaires et jours RTT exonérés	1GH	1HH	1IH	1JH
Pourboires exonérés	1PB	1PC	1PD	1PE
Prime de partage de la valeur exonérée	1AD	1BD	1CD	1DD
<i>En cas de majoration du seuil d'exonération</i>	1AV COCHEZ	1BV COCHEZ	1CV COCHEZ	1DV COCHEZ
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
Autres revenus imposables Chômage, préretraite	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG
Frais réels	1AK	1BK	1CK	1DK

PENSIONS, RETRAITES, RENTES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT	1CT	1DT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite	1AI	1BI	1CI	1DI
Pensions d'invalidité	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

	moins de 50 ans	à 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes perçues	1AW	1BV	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1B	1CR	1DR

2 I REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans

- produits des versements effectués avant le 27.9.2017	2DH
• produits soumis au prélèvement libératoire	2CH
• autres produits	
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017	2VV
• produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €	
• produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux primes n'excédant 150 000 €	2WW

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans

- produits des versements effectués avant le 27.9.2017	2XX
• produits soumis au prélèvement libératoire	2YY
• autres produits	2ZZ

- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017

Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème	2DC
Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME	2FU
Autres revenus distribués et assimilés	2TS

Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe

Intérêts des prêts participatifs et des minibons	2TR
Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME	2TQ

Produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème	2BH
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2DF

Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 %	2DG
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS	2DI

Frais et charges déductibles si option barème	2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé	2CK
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire	2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de valeurs mobilières 20P COCHEZ



3

4 I REVENUS FONCIERS Revenus des locations non meublées

Micro foncier

Recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € 4BE
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK

Nom du locataire et adresse

Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Revenus fonciers imposables 4BA
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL
Déficit imputable sur les revenus fonciers 4BB
Déficit imputable sur le revenu global 4BC
Déficits antérieurs non encore imputés 4BD

Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2025 4BN Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale 4BZ

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible, calculée sur les revenus du patrimoine 6DE

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL 1^{er} ENFANT 6EM 2^e ENFANT 6GU
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...)

Nom et adresse des bénéficiaires

Épargne retraite

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER) <small>déductibles du revenu global</small> 6NS	6NT	6NU	6NU
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées 6RS	6PT	6RU	6RU
Plafond de déduction 6PS	6PI	6PU	6PU
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint <input checked="" type="checkbox"/>	6QT	6QR	6QR
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2024 <input checked="" type="checkbox"/>	6QT	6QW	6QW
Cotisations sur les nouveaux PER déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 du CGI 6OS	6UT	6OU	6OU
Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 ou salaires 6QS	6QT	6QU	6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons versés à des organismes établis en France

Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1 000 €) 7UD
Dons versés pour la sauvegarde du patrimoine religieux (maximum 1 000 €) 7UJ
Dons versés du 14.12 au 31.12.2024 en faveur de l'aide aux victimes de cyclone Chilo à Mayotte (maximum 2 000 €) 7UO
Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections 7UF

Services à la personne, emploi à domicile

Dépenses d'emploi à domicile 7DB
Vous devez détailler en page 1 de la 2042 RICI le montant correspondant à chaque type de dépenses d'emploi à domicile
Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PCH, CESU picardie) 7DR
Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DL
Vous avez employé directement pour la première fois en 2024 un salarié à domicile 7DQ
Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez une carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité" 7DG

Autres réductions/crédits d'impôt ? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RICI.

8 I PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ET DIVERS

Prélèvement à la source déjà payé :
- retenue à la source sur les salaires et pensions 8HV 8IV 8JV 8KV
- acomptes d'impôt sur le revenu 8HW 8IW 8JW 8KW
- acomptes de prélèvements sociaux 8HX 8IX 8JX 8KX

Remboursement de trop-prélévé déjà obtenu :
- impôt sur le revenu 8HY 8IY 8JY 8KY
- prélèvements sociaux 8HZ 8IZ 8JZ 8KZ

Avance de 60 % sur réductions et crédits d'impôt versée en début d'année sur votre compte bancaire 8EA

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 8TK

Non-résidents : retenue à la source prélevée en France Joignez l'annexe n° 2041E 8TA

Plus-values en report d'imposition non expiré 8UT

Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif Conv. internationales, org. internationaux, missions diplomatiques ou consulaires 8FV

Contrats de capitalisation ou d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916-3916 bis 8TT

Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916-3916 bis 8UU



ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Les soussignés

Domiciliés à

Attestent avoir hébergé

À leur domicile depuis le

/ / / / /

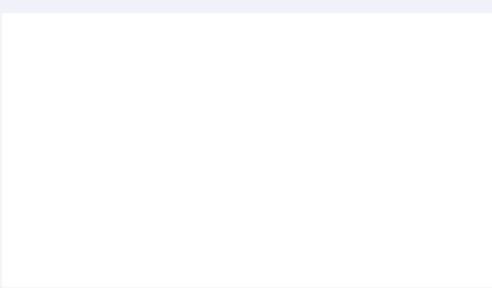
Jusqu'à ce jour

ou Jusqu'au

/ / / / /

Fait à

Signature



le

/ / / / /

JOIGNEZ OBLIGATOirement LA COPIE DU DERNIER AVIS DE TAXE D'HABITATION, DE TAXE FONCIÈRE OU DU CONTRAT DE BAIL

DE LA PERSONNE QUI VOUS HÉBERGE.

L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement faux.

SPECIMEN

SI VOUS DÉPOSEZ UNE DÉCLARATION DE REVENUS POUR LA PREMIÈRE FOIS COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET FOURNISSEZ LES DOCUMENTS INDICUÉS

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE OU COLOCATAIRE

- > Copie du contrat de bail de votre logement au 31 décembre 2024

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT

- > Copie du dernier avis de taxe d'habitation, de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2024
- > Attestation d'hébergement (voir au verso) signée par la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2024

SI VOUS RÉSIDEZ DANS UN HÔTEL

- > Attestation d'occupation d'une chambre d'hôtel délivrée par le gérant de l'hôtel où vous résidez au 31 décembre 2024

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ DANS UN FOYER

- > Attestation délivrée par le foyer qui vous hébergeait au 31 décembre 2024

SI VOUS ÊTES DOMICILIÉ AUPRÈS D'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU D'UN ORGANISME AGRÉÉ À CET EFFET

- > Attestation d'élection de domicile en cours de validité au 31 décembre 2024

SI VOUS ÉTIEZ RATTACHÉ JUSQU'À MAINTENANT AU FOYER FISCAL DE VOS PARENTS

Nom et prénoms des parents

Adresse des parents

CES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES AU TRAITEMENT DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS.

SANS RÉPONSE DE VOTRE PART, VOTRE DÉCLARATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

VOUS NE RECEVREZ DONC PAS D'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION.